

Elections Municipales du 23 mars 2014



« Vive Plœuc sur Lié ! »

Prêts à agir pour vous, avec vous.

Madame, Monsieur,
Chère Plœuquoise, cher Plœucois.

Une campagne électorale est toujours un moment riche et passionnant de notre vie démocratique. Nous réfléchissons depuis plusieurs mois à un projet pour notre commune. Nous avons recueilli vos idées et vos propositions, nous sommes allés à votre rencontre et avons organisé plusieurs réunions d'échange.

Aujourd'hui, nous sommes donc prêts à agir pour vous, avec vous. Notre équipe, véritablement plurielle, a envie de se mettre avec enthousiasme au service de notre commune et de tous les Plœucois sans exception.

Parce que la réussite d'une commune passe forcément par la réussite d'une équipe, notre équipe est solide, déterminée et restera soudée tout au long du mandat.

« Vive Plœuc sur Lié ! » sollicite vos suffrages pour agir avec dynamisme et innovation. Nous souhaitons faire de Plœuc-sur-Lié une commune qui prépare l'avenir, lui donner un nouveau dynamisme et qu'elle retrouve un rôle central dans la Communauté de communes.

Dans ce document, nous vous présentons notre projet pour les six ans à venir. Un projet que nous avons bâti en équipe à partir de notre connaissance des dossiers locaux et des grands enjeux à venir, grâce aussi aux nombreux échanges constructifs que nous avons eus avec les Plœucois et aux questionnaires que vous avez été nombreux à nous retourner.

Nous tiendrons nos engagements durant le prochain mandat et nous vous rendrons compte régulièrement de notre action.

Nous comptons sur vous le 23 mars, vous pourrez compter sur nous au quotidien !

Pour l'équipe « Vive Plœuc sur Lié ! »
Thibaut Guignard

Thibaut Guignard



**Deuxième
réunion publique
Jeudi 20 mars 2014
20h, salle des fêtes**



Faire de Plœuc-sur-Lié, une commune qui prépare l'avenir

Enfance-Jeunesse.

L' « Enfance-Jeunesse » est une des compétences les plus importantes pour une commune. En termes de moyens mais également en termes d'objectifs puisqu'il s'agit de préparer l'avenir de ce qu'une commune a de plus précieux : ses enfants.



Ecole «Le Petit Prince»



Ecole Sainte-Anne

Vie scolaire et périscolaire.

Modification des rythmes scolaires.

Nous regrettons que le comité de pilotage mis en place par la municipalité ne se réunisse plus depuis la fin de l'année dernière pour cause de période électorale.

Reporter les décisions après l'élection n'est pas la bonne méthode.

De plus, le Conseil Municipal n'a toujours pas délibéré sur le projet, alors même que celui-ci doit être rendu à l'inspection académique avant la fin du mois de juin.

Nous nous engageons à réunir immédiatement le comité de pilotage.

Nous bâtirons avec les parents d'élèves, les directrices d'écoles et les équipes enseignantes des deux écoles un projet qui aura comme seul objectif l'intérêt des enfants et qui devra s'inscrire dans un cadre financier raisonnable.

Seuls les horaires ont été validés par le comité de pilotage. Nous engagerons une concertation concernant : les activités, l'organisation dans les deux écoles, l'ouverture du restaurant scolaire le mercredi midi, la prise en charge des enfants le vendredi après 15h30 ...

« Nous bâtirons avec les parents d'élèves, les directrices d'écoles et les équipes enseignantes un projet qui aura comme seul objectif l'intérêt des enfants. »

Restaurant scolaire.

La cuisine centrale propose un service de qualité aux enfants de nos écoles. Ce service a un coût mais doit être maintenu.

Nous souhaitons renforcer le rôle de la commission « menus » et développer les animations autour des produits locaux, des filières, du goût et des saveurs...

« Nous garderons le fonctionnement de la cuisine centrale en régie, c'est-à-dire assuré par une gestion municipale »

Jeunesse.

Nous mettrons en place un **Conseil Municipal de collégiens** en partenariat avec nos deux collèges pour sensibiliser les jeunes à la démocratie.

Pour les plus âgés : nos ados et jeunes adultes, nous réfléchissons avec eux à trouver un local plus adapté pour installer le foyer des jeunes qui réponde aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous aurons à cœur également de mieux les associer à la vie de notre commune.

Nous recevrons en Mairie les jeunes qui ont eu 18 ans dans l'année pour leur remettre officiellement leur carte d'électeurs. Le droit de vote a été obtenu de longues luttés et il est bon de faire de ce moment important de la vie d'un citoyen un moment solennel.

Nous souhaitons également créer **une aire de jeu pour les enfants** : un véritable espace de jeu dans le centre-bourg pour garder la vie dans le centre.



Espace de jeu de la commune de Maroué

Accompagner les personnes âgées

Préparer l'avenir, c'est également préparer celui de nos aînés et répondre aux défis du « grand âge ». Notre commune dispose, c'est une obligation légale, d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui assure la gestion de l'EHPAD « Louis Morel ».

Compte tenu des faibles ressources de certaines personnes (Retraites agricoles par exemple), les familles sont souvent obligées de leur venir en aide financièrement ou de solliciter l'aide sociale du Conseil général.

Nous demanderons au Conseil Général la création d'une structure d'accueil pour personnes désorientées ou souffrant de la maladie d'Alzheimer. C'est-à-dire, un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

Nous savons aussi que nos aînés souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action sociale) y contribue beaucoup. Les élus devront s'y investir davantage.

Au cœur de notre mandat : un projet de « Village Séniors »

Nous créerons dans le centre-bourg des logements adaptés pour les personnes âgées autonomes qui souhaitent rester à domicile dans une résidence sécurisée. Le principe : des logements individuels, que les propriétaires ou locataires meublent et décorent suivant leurs goûts et leurs envies.

Les résidents pourront ainsi se rapprocher des commerces et bénéficier de services adaptés tout en restant dans leur environnement et en continuant à recevoir leurs familles.

Les services proposés regrouperont une salle de réception commune, une conciergerie, la téléassistance 24 heures sur 24, les dépannages domestiques et divers autres services et animations. Gérée par la Mairie ou un organisme social, les loyers (locataires) ou redevances (propriétaires) permettront d'équilibrer les coûts et d'assurer le remboursement de l'emprunt.



Exemple de pavillon d'un « Village Séniors »

« Nous veillerons à ce que le CCAS soit informé des demandes d'aides sociales afin de faciliter les démarches des familles »

Venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés

Le rôle premier du CCAS est sa mission de solidarité.

Nous souhaitons que les membres du CCAS soient plus à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés et notamment des personnes en situation d'isolement.

Nous mettrons en place des critères objectifs pour clarifier l'attribution d'aides d'urgence (aide alimentaire, prise en charge des factures d'énergie...).

Nous veillerons aussi à l'information et la consultation du CCAS lors de l'attribution de logement social.

Mieux intégrer le handicap

Une commission « Handicaps et accessibilité » sera créée et consultée en amont de tous les projets : urbanisation, travaux, aménagements ...

Nous renforcerons l'articulation entre le CCAS et la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH).

Le personnel de la médiathèque suivra une formation à l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap.

Le site Internet de la commune sera rendu accessible pour les malvoyants.

Donner à Plœuc-sur-Lié un nouveau dynamisme

Dynamisme économique et commercial

Nous sommes fiers du tissu de commerçants, artisans et professions libérales de notre commune mais nous souhaitons que celui-ci soit étoffé pour améliorer l'offre locale et dynamiser l'activité. C'est la condition pour permettre à des indépendants de durer dans le temps et aux Plœucois d'avoir une offre diversifiée et de qualité.

Pour cela, nous devons commencer par valoriser les commerçants et artisans Plœucois.

Ainsi, **la commune aura à cœur de mettre en valeur le savoir-faire local**, en particulier quand elle fait des achats pour les festivités ou les cérémonies.

« Nous souhaitons organiser chaque année, l'équivalent économique du « Forum des Associations » pour que les commerçants, artisans et professions libérales se fassent connaître de la population. »

Nous n'attendons pas que des nouveaux artisans ou commerçants viennent frapper à la porte de la Mairie mais nous mettrons en place une stratégie d'accueil, notamment en adaptant l'offre de locaux.

Ainsi, **nous créerons des commerces relais**, loués puis revendus à des commerçants qui souhaitent s'installer dans notre commune.

Notre priorité sera de redynamiser la place Louis Morel et ses rues adjacentes comme la rue de la Mairie.



Entreprises

Notre commune a une opportunité pour les PME et les artisans : la nouvelle zone « Espace du Lié » en face de Carrefour Market en cours de réalisation par la Communauté de communes.

Là aussi, **la municipalité sera active et réactive pour faire venir de nouveaux artisans et commerçants.**

L'investissement des élus au sein de la Communauté de communes permettra de s'assurer de la promotion de cette zone auprès des entrepreneurs.

Nous demanderons, par exemple que la Zone du Lié à Plœuc

soit présentée sur le site de la Communauté de communes. Aujourd'hui, seule la zone du Grand Plessis à Plaintel apparaît ...

Nous devons également réfléchir à comment profiter du dynamisme de la zone du Grand-Plessis à Plaintel : 30 hectares pour accueillir de nouvelles entreprises à l'initiative de Centre Armor puissance 4.

Il faut anticiper pour accueillir les nouveaux ménages qui y travailleront, notamment par la création de nouveaux lotissements communaux.

Dynamisme associatif

Le dynamisme associatif Plœucois est remarquable. Pas un week-end ne se passe sans qu'il n'y ait une manifestation associative, une compétition sportive ou un évènement culturel. Il faut mieux accompagner la vie associative.

Ainsi, nous chargerons un agent communal d'être l'interlocuteur privilégié des associations.

Cette personne suivra une série de formation : sécurité, obligations administratives, montage des dossiers de demande de subventions, ... pour venir en appui aux associations. C'est comme cela que nous assurerons la pérennité de nos manifestations.



« Groupe folklorique roumain à la Pomme de Terre en Fête 2011 »

Cette compétence sera précieuse pour les grands évènements comme le 14 juillet, la Foire des Retrouvailles, la fête de la Pomme de Terre et les rassemblements sportifs qui se déroulent sur le site de la Côte des Halles.

Très engagée dans la vie associative, notre équipe sait combien il est important que la municipalité soit officiellement représentée lors des Assemblées Générales et des évènements associatifs. Nous serons présents aux côtés des associations.

Plœuc-sur-Lié a un certain nombre de salles municipales, utiles aux associations. Toutefois, celles-ci ne sont plus adaptées aux nouvelles utilisations. Nous souhaitons les moderniser.

Animations

Les « Jeudis Plœucois » organisés par la Communauté de communes sont un concept à développer. Toutefois, le succès des soirées est variable.

Nous souhaitons donc réfléchir au programme de ces soirées pour attirer plus de public.

Nous créerons un rendez-vous annuel autour du Lié. Aujourd'hui, notre commune

« Nous accueillerons chaque année les nouveaux arrivants. Nous recevons également une fois par an les nouveaux parents avec leurs nouveaux nés. Notre équipe est résolument tournée vers l'avenir ! »

tourne le dos à sa rivière et ne sait pas valoriser cette richesse naturelle. Ce sera l'occasion également de sensibiliser la population à la protection de la qualité de l'eau et à la préservation de la biodiversité.

Plus globalement, **la communication de notre commune et de nos évènements doit être repensée** pour une meilleure promotion en interne et vers l'extérieur.

Nous travaillerons à redorer l'image de notre commune à l'extérieur mais également auprès des Plœucoises et des Plœucois. Nous voulons une commune rurale et moderne, authentique et dynamique.

« Nous créerons une structure d'animation associant la Mairie, les commerçants et les associations pour réfléchir à l'animation de notre commune toute l'année »

« Nous proposerons une modernisation des salles municipales et de leurs équipements :
Par exemple :
- A la salle des fêtes : système de projection et grand écran, connexion internet en wifi, meilleur équipement des cuisines (Piano à gaz, lave-vaisselle adapté pour 400 couverts, chambre froide pour les préparations ...)
- A la salle de l'Etoile : système de sonorisation, renouvellement des chaises, aménagement de la cour extérieure pour la rendre plus agréable.
- Au hangar de la Côte des Halles : eau chaude pour la vaisselle, isolation de la toiture, insonorisation, renouvellement des chaises, ... »

Activités sportives

Notre commune est bien pourvue en équipements sportifs. Encore faut-il les entretenir. Nous réhabiliterons le gymnase du Pont-Goury, très souvent utilisé.

Nous mettrons tout en œuvre pour que le VTT du Lié soit en mesure d'accueillir en 2015 une manche de la coupe de France de VTT.

Culture

Nous souhaitons faire de la culture un élément important de notre politique municipale. Aujourd'hui, la médiathèque manque de moyens.

Nous réfléchissons à la création d'un « **Conservatoire de la Pomme de Terre** » s'appuyant sur ce qui est fait par la Belle du Lié depuis 1999. Cette structure permanente permettra

Nous réorganiserons l'accès au stade et le stationnement les jours de matches.

Tous les jeunes sans exception doivent avoir accès aux activités sportives. Comme David Douillet a eu l'occasion de le dire lors de sa venue à Plœuc le 28 février « *le sport est une école de la vie* ».

de valoriser notre patrimoine local entre chaque fête qui a lieu tous les trois ans.

L'école de musique « Centre Armor », qui a été créée dans notre commune, avant de s'étendre aux communes voisines, mérite d'être mieux associée à la vie culturelle Plœucoise.



Médiathèque : les chiffres.

800€ : c'est le budget annuel consacré aux animations à la médiathèque.

L'intervention d'un acteur culturel revenant à environ 500€, cela ne permet pas de programmer deux interventions par an.

Heureusement, nous pouvons compter sur l'équipe de la médiathèque pour palier ce manque.

33 : C'est le nombre d'heures hebdomadaires de bibliothécaires.

Moins qu'un temps plein à comparer aux 63 heures dont dispose la médiathèque de Plaintel. Ce manque de personnel est compensé par du bénévolat. Cette organisation peut-elle être pérenne ? La question doit être posée.

Nous nous engageons à **donner des moyens supplémentaires à la médiathèque** afin de proposer un service à la hauteur d'une ville de 3400 habitants. **Nous aménagerons également la cour de la médiathèque de manière ludique.**

Garder à Plœuc-sur-Lié notre qualité de vie

Cadre de vie

Nous souhaitons porter plus d'attention à notre cadre de vie. Ainsi **nous réaménagerons les entrées de notre commune** pour les rendre plus agréables.

Il est regrettable de voir des conteneurs de tri-sélectif en entrée de bourg, à côté du cimetière, mal entretenus et souvent débordants. Nous réfléchirons à un autre endroit pour les installer et nous amènerons ce parking pour le rendre plus agréable.

Nous devons réfléchir au **fleurissement et plus largement à la végétalisation de certains murs disgracieux.**

La rue des Ecoles, la rue de la Gare et le parking des Ecolailles ont aussi besoin d'être embellis et sécurisés pour être plus accueillants.

La signalétique des villages et des rues a été refaite sous ce mandat. C'était nécessaire. Toutefois, **la signalétique directionnelle dans notre commune mérite également d'être améliorée**: la plupart des bâtiments communaux, des commerces, des villages ont un fléchage insuffisant.



Patrimoine

« Il est de la responsabilité d'une équipe municipale d'entretenir le patrimoine dont nous avons hérité pour le transmettre en bon état aux générations futures »

- Nous engagerons les travaux de peinture et d'électricité dans l'église, repoussés maintes fois.

- Nous réhabiliterons dans sa globalité la chapelle **Saint-Just**, grâce à un programme de travaux étalé sur plusieurs années. Dernière des seize chapelles plœucoises, elle fait partie de notre patrimoine culturel et mérite que nous la rénovions.

- Nous serons attentifs à l'entretien du **petit patrimoine** : lavoirs, fontaines ... il nous faudra commencer par un recensement précis afin de les préserver.



Chapelle Saint-Just

Environnement

Dans ce domaine, il y a beaucoup à faire et la commune doit être exemplaire. Ainsi, nous souhaitons :

- **Développer un circuit de valorisation des déchets verts de la commune** qui sont actuellement déposés dans une ancienne carrière. Pour les particuliers, nous créerons un **point de collecte de proximité de ces déchets verts à Plœuc** en lien avec la déchetterie de l'Hermitage Lorge.

- **Trouver une solution technique pour le poste de relevage des eaux usées de la Maladrie** qui débordent dans le Lié lorsqu'il y a de fortes pluies.

- **Fermer le dépôt du Guébriend** qui accueille des déchets en tout genre et qui n'est pas esthétique en bord de route. Mettre en place **une démarche qualité pour le tri des déchets dans les services municipaux.**

« Lancer un plan « Bâtiments performants » pour rendre les bâtiments municipaux plus économes en énergie (isolation, éclairage, chauffage...) »

- Réfléchir aux nouvelles zones à urbaniser pour limiter leur impact sur l'environnement et **préserver les terres agricoles**. Nous aurons comme priorité d'utiliser les terrains inutilisés, notamment en centre-bourg.

L'environnement c'est l'affaire de tous. Voilà pourquoi, nous proposons également :

- De sensibiliser les utilisateurs des salles municipales aux économies d'énergie avec un « **Guide de bonne utilisation des salles** » dans le cadre d'une refonte globale du règlement d'utilisation.

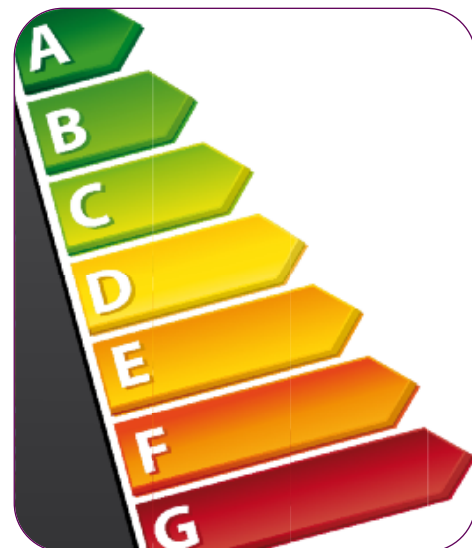
- **Faire le choix d'un nouvel éclairage du bourg, plus économe en électricité.**

- **Relayer le nouveau programme d'amélioration de l'habitat** lancé par l'association Leader, en partenariat avec les Communautés de communes, et qui propose des aides aux propriétaires (bailleurs ou occupants) pour améliorer la performance énergétique de leurs habitations.

- Initier des opérations de **sensibilisation à la protection de l'environnement en direction des scolaires**, mais aussi des adultes et notamment des jardiniers amateurs pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

- Organiser, de façon régulière, des **campagnes de sensibilisation au tri sélectif** en partenariat avec la Communauté de communes pour augmenter les quantités apportées et la qualité du tri.

- **Rouvrir une possibilité d'évacuation des cadavres de petits animaux des particuliers** afin d'éviter les dépôts sauvages et de se prémunir des problèmes sanitaires.



Aménagement du bourg

C'est un sujet d'actualité avec les travaux en cours, rue de Montifault et notre centre-bourg avait besoin d'aménagement de sécurité.

Nous nous engageons à :

- **Poursuivre le réaménagement du centre-bourg** pour rendre le cœur de notre commune plus accueillant, plus sûr et plus convivial. Toutefois, nous bâtissons un projet global, raisonné et programmé dans le temps.

- **Réaménager et sécuriser les rues qui permettent d'accéder au bourg** comme la rue de la Gare, la rue des Trois frères Radenac ou la rue des Ecoles.

- **Anticiper les travaux** pour éviter que ceux-ci se déroulent au moment des fêtes, pénalisant ainsi les commerçants en plein hiver, alors qu'ils auraient pu être programmés à la belle saison.



Place du Cordier

- **Ecouter et prendre en compte les observations des riverains**, premiers utilisateurs de leurs lieux de vie ou d'activité.

- **Elaborer un outil qui n'existe pas à Plœuc-Sur-Lié : un « Plan Pluriannuel d'Investissements ».**

C'est-à-dire une programmation des travaux dans le temps pour avoir une meilleure visibilité de ce que nous voulons faire sur le moyen terme.

Aménager également les villages et les intégrer pleinement dans l'aménagement global de la commune.

- **Travailler en concertation avec le Conseil Général** pour améliorer l'axe Plœuc-Plaintel.

Nous demanderons que soit supprimés un certain nombre de « points noirs » dangereux pour les automobilistes et les riverains.

Concernant la desserte routière, il faudra également réfléchir sur le long terme au moyen de relier Plœuc-sur-Lié à la RD 700 (St-Brieuc-Vannes).

Sécurité des biens et des personnes

Les actes de vandalisme sont en augmentation à Plœuc, dans le bourg comme dans les villages. Des « points chauds » existent comme le hall de la salle des fêtes ou la salle du stade Georges Boulaire régulièrement détériorés.

Nous mettrons en place une stratégie de lutte contre toutes les incivilités.

Cela passera par :

- **Le renforcement du Policier Municipal** dans ses fonctions de maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

- **Un travail étroit avec la gendarmerie** pour retrouver les auteurs d'actes de vandalisme.

- **La convocation, par le Maire, des parents de mineurs auteurs de tels actes** afin de procéder à un rappel à la loi, de faire prendre conscience au jeune de la portée de ses actes, de réfléchir à des solutions éducatives et de répartir les coûts de remise en état ou de réparation.

La sécurité routière doit aussi nous mobiliser.

Nous créerons une commission chargée de repérer tous les endroits à risque dans la commune (sorties d'écoles, carrefours dangereux, rocades, vitesse excessive...) et de faire des propositions concrètes.

Nous mettrons en place une interdiction pour les poids lourds de traverser le bourg. Aujourd'hui, le passage par la rocade est seulement un « itinéraire conseillé ».

Nous prendrons des mesures pour limiter la vitesse excessive sur certains axes et **nous investirons dans un radar pédagogique** pour sensibiliser les automobilistes.

Sécurité des piétons : nous organiserons le stationnement pour éviter que des voitures ne se garent sur les trottoirs obligeant les piétons et les personnes à mobilité réduite à descendre sur la chaussée.

Nous aménagerons des cheminements piétonniers le long des rocades ainsi qu'à proximité de l'EHPAD, du Foyer du Coadou, de la MAS, ... pour sécuriser les déplacements.





Redonner à Plœuc un rôle moteur dans l'intercommunalité

Communauté de communes

Le rapprochement entre les deux Communautés de communes Centre Armor Puissance 4 et Quintin Communauté est bien engagé.

Nous soutiendrons cette fusion.

Toutefois, nous ne pouvons pas nous en satisfaire : **il faut également associer à notre projet de territoire les communes du Pays de Moncontour** et notamment Plémy, Hénon et St-Carreuc.

Un élargissement de la Communauté de communes aux communes du pays de Moncontour donnerait de la cohérence à notre territoire. Il s'agit du périmètre du territoire de l'association Leader. Les différentes communes ont donc déjà l'habitude de travailler ensemble pour la gestion des fonds européens, du programme d'amélioration de l'habitat, les actions touristiques ...

Ce nouveau découpage aurait également l'avantage de placer Plœuc au centre géographique de la nouvelle intercommunalité.

Toutefois, ne nous leurrons pas : être au centre géographiquement ne suffira pas. **Les élus devront s'investir dans le Conseil communautaire et défendre les intérêts de Plœuc-sur-Lié.**



Depuis 6 ans, Plœuc-sur-Lié a délaissé le terrain intercommunal ainsi que le Pays de St-Brieuc (Regroupement des 7 Communautés de communes qui nous entourent). C'est pourtant le Pays de St-Brieuc qui gère les aides aux communes du Conseil régional de Bretagne.

« Nous nous engageons à porter la voix de notre commune dans l'intercommunalité et à lui redonner un rôle moteur »

Résultats : Plœuc-sur-Lié se laisse distancer par Plaintel. Il est urgent de rééquilibrer les choses.

Nous ne pensons pas que les élus de Plaintel en fassent trop mais que les élus de Plœuc-sur-Lié n'en font pas assez !

Les conséquences du redécoupage cantonal

Une incertitude sur l'avenir des services publics

Bien sûr, le collège et la trésorerie ne vont pas déménager dans l'immédiat.

Mais que se passera-t-il dans quelques années ? Pas de réponse de l'Etat.

Une perte de moyens financiers.

Les communes rurales chefs-lieux de canton bénéficiaient jusqu'à présent d'une majoration de la Dotation de Solidarité Rurale (Dotation de l'Etat aux communes).

Les communes, comme Plœuc-sur-Lié, qui perdront leur titre de chefs-lieux de canton risquent de perdre également une ressource financière précieuse.

Pour Plœuc-sur-Lié, cela représente 145 000€ par an. Comment cela va-t-il être compensé ? Pas de réponse de l'Etat.

Pour demander le maintien de Plœuc-sur-Lié comme chef-lieu de canton, il est encore temps de signer la pétition en ligne :

[www. http://www.petitions24.net/22150.](http://www.petitions24.net/22150)

Le cadre financier qui sera le nôtre

Nous avons bâti un programme ambitieux mais raisonnable avec deux types de propositions :

Des propositions qui n'entraînent pas de coûts supplémentaires mais qui demanderont un renouvellement dans le fonctionnement et dans la méthode. Certaines seront une source d'économies.

Des investissements qui devront respecter la capacité financière de la commune, être anticipés, parfois étalés sur plusieurs années. Nous devons également optimiser aux mieux les subventions extérieures.

Les impôts

Il faudra poser un jour la question de l'empilement des impôts communaux et des impôts intercommunaux et de la répartition des compétences entre la Commune et Communauté de communes.

L'idée initiale de l'intercommunalité était de « **faire à plusieurs ce que nous ne pouvions pas faire tout seul** », donc de faire plus de choses.

Désormais l'objectif doit être de « **mutualiser ce que nous faisons chacun de notre côté** » afin de faire des économies d'échelles.

Des impôts plus élevés que la moyenne des communes de même taille.

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis plusieurs années.

Cela veut-il dire que les impôts sont raisonnables à Plœuc ?

Si nous regardons la pression fiscale, c'est-à-dire les taux d'imposition multipliés par les bases fiscales : la taxe d'habitation est 21%* supérieure à la moyenne des communes de même taille et la taxe sur le foncier bâti 26%* supérieure à la moyenne !

Donc les impôts sont chers à Plœuc.

**Ratios fournis par la Trésorerie de Plœuc-sur-Lié*

Nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts pendant la durée du mandat.

« Dans une commune, un niveau d'investissement faible additionné à des impôts élevés n'a jamais été synonyme de bonne gestion. Les Plœucois ne bénéficient pas d'un juste retour en termes d'investissement et de services au regard des impôts qu'ils versent »



L'endettement

A Plœuc l'endettement est plus faible que la moyenne des communes de même taille.

Le niveau d'endettement d'une commune est révélateur de deux choses :

- **La prudence des élus, que nous partageons.** Mais il ne faut pas confondre prudence et frilosité.
- **Le niveau d'investissement de la commune.** Or, ne pas investir, c'est faire prendre du retard à sa commune.

De quels moyens disposerons-nous ?

- **De l'autofinancement annuel de la commune.**

C'est ce qui détermine notre capacité à investir

- **D'économies sur le fonctionnement** permises, par exemple, par la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux ou à des achats mieux réfléchis, regroupés et optimisés.

- **Des financements extérieurs que nous mobiliserons au mieux :** les élus doivent parfois savoir être des « chasseurs de subventions » auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'Etat, de l'Europe ...

Les marchés publics

Nous voulons que les marchés publics soient mieux élaborés dès le départ pour éviter le recours ensuite à de nombreux avenants qui augmentent le coût final des opérations et biaise l'appel d'offre initial.



S'appuyer sur les compétences du personnel communal

« Nous garderons le fonctionnement de la cuisine centrale et celui de l'eau potable en régie, c'est-à-dire en gestion municipale. Ces deux domaines, confiés aux agents communaux, apportent un service de qualité à des prix raisonnables. Nous garderons donc ce mode de fonctionnement ».

Dans les premières semaines qui suivront l'élection, le Maire et le Maire-adjoint en charge du personnel, après s'être concertés avec les organismes sociaux, dont le Comité Technique Paritaire (CTP), recevront individuellement chaque agent municipal.

Cet entretien sera l'occasion - **d'échanger sur le contenu de leur fiche de poste** et les évolutions envisageables.

- **faire le point sur leurs souhaits en termes de déroulé de carrière** et de formation.

Après avoir réalisé un état des lieux du fonctionnement des services municipaux, nous déciderons s'il est nécessaire, ou non, de procéder à une réorganisation des services.

Si une réorganisation devait intervenir, elle aura deux objectifs : améliorer le service au public et permettre un meilleur déroulé de carrière aux agents.

S'agissant des recrutements : nous nous engageons à respecter scrupuleusement les règles qui s'appliquent à la fonction publique territoriale. Sans favoritisme, ni injustice.

Une nouvelle méthode pour un nouveau projet

Notre équipe vous propose une nouvelle méthode de gestion de notre commune basée sur :

- **La concertation et l'écoute dans le respect de chacun**
- **La collégialité dans la décision** : tous les élus de la majorité et de l'opposition seront associés aux décisions et informés sur les projets.
- **La transparence et l'explication des décisions municipales** avec notamment un bulletin municipal revu qui donne plus de place aux articles de fonds sur les compétences municipales.
- **L'ouverture des commissions municipales aux acteurs locaux et aux « personnes qualifiées »** pour recueillir leurs avis.

- **Une relation de confiance entre les élus et la population**, une relation de proximité avec des élus présents sur le terrain.

- **Une équipe qui prend ses responsabilités** pour ne plus entendre « *Ce n'est pas nous c'est la Communauté de communes* », « *Ce n'est pas nous c'est le Conseil Général* », « *Ce n'est pas nous, c'est un privé* ». Les élus sont là pour régler les problèmes en concertation avec les partenaires de la commune.

Notre équipe se présente à vous pour agir, sans se dérober, avec détermination et dans l'intérêt de notre commune.

Nous prenons des engagements simples :
1 décision = 1 explication
1 courrier aux élus = 1 courrier en réponse
1 appel en Mairie = 1 rappel dans les meilleurs délais
1 demande de rendez-vous = 1 rendez-vous fixé

Mode de scrutin : attention changement !

Qui va-t-on élire lors des élections municipales ?

Les Conseillers municipaux seront élus pour 6 ans.

Les Conseillers communautaires seront également élus en même temps : sur le même bulletin de vote figurera le nom des Conseillers Communautaires.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Pour voter, il faut avoir plus de 18 ans, être de nationalité française et être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Comment voter ?

Lors des élections de mars 2014, tous les électeurs devront présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de leur commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus comme avant.

A Plœuc-sur-Lié, les Conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste entière.

Contrairement aux précédentes élections municipales, on ne pourra plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. On votera en faveur d'une liste.

Une rature / un rajout = un bulletin nul !

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des Conseillers communautaires. On ne vote qu'une fois pour ces deux listes qu'on ne peut séparer.

Comment voter par procuration ?

A qui s'adresser ?

A la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

En cas d'incapacité physique, il est possible de demander le déplacement d'un officier de police judiciaire au domicile (Gendarme par exemple).

Qui peut voter par procuration ?

Tout citoyen disposant du droit de vote et justifiant son absence par l'un des motifs suivants : vacances, obligations professionnelles ou familiales, changement d'adresse, raisons de santé...

Qui peut devenir mandataire ?

La personne choisie pour voter à votre place doit répondre à deux conditions : résider dans la commune où vous êtes inscrit (Mais elle n'est pas obligée de voter dans le même bureau de vote) et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Quels documents fournir ?

Aucun justificatif n'est nécessaire. Vous devez en revanche remplir un formulaire et signer une attestation sur l'honneur. Présentez-vous muni d'une pièce d'identité.

Quand effectuer sa demande ?

Dès maintenant et jusqu'à la veille du scrutin. Il est néanmoins conseillé d'effectuer vos démarches le plus tôt possible afin de ne pas vous faire piéger par le délai de transfert et de traitement en mairie.

Un candidat expérimenté

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leur environnement :

Collaborateur d'un Maire d'une commune de 14 000 habitants pendant 4 ans.

Animateur du programme Leader (3 intercommunalités, 25 communes, 38 000 habitants) depuis 2008

Collaborateur parlementaire du Député Marc Le Fur depuis 2010.

Thibaut Guignard



Contact :

Téléphone : 07 85 94 75 97

Courriel : viveploeuksurlie@orange.fr

BLog : www.viveploeuksurlie.org

Page Facebook :

www.facebook.com/vive.ploeuksurlie

Un candidat qui s'engage

A consacrer le temps nécessaire à la Commune et à la Communauté de communes.

A ne pas faire de différence entre les Plœucois pour une véritable équité.

A défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants dans la Communauté de communes.

A assumer son mandat jusqu'à la fin.

En votant pour la liste « Vive Plœuc sur Lié ! », vous savez qui sera votre Maire pendant 6 ans.

